

## Annexe 2

Autorisation d'exercice en télétravail de Mme/M/XXX

A compter du XXX, Madame/Monsieur XXX, occupant les fonctions de XXX est autorisé (e) à exercer en télétravail les activités suivantes : XXX

Le(s) lieu(x) de télétravail est/sont fixées) : XXX (lieu désigné), situé au XXX

Les jours travaillés sous forme de télétravail sont :

Le volume de jours flottant de télétravail est :

Il est utilisé sous la forme d'un cycle hebdomadaire, mensuel ou annuel (mentionner le cycle utilisé)

Madame/Monsieur XXX est à la disposition de XXX (nom du service) et doit être joignable et présent(e) physiquement sur le lieu de télétravail selon les modalités suivantes :

Les périodes durant lesquelles l'agent en télétravail doit être joignable sont XXXX et ne peuvent dépasser la limite de l'amplitude horaire du service de l'agent.

Ces périodes incluent au minimum les plages fixes du service et, pour les agents aux horaires variables, ne peuvent excéder la durée quotidienne du cycle de travail de l'agent.

Fait-le

Pris connaissance par l'agent, le